

Conditions générales de vente /responsabilités (CGV)

Ces conditions générales de vente (CGV) sont valables pour tous les services offerts et réalisés par Pfister. Avec l'utilisation des services de Pfister, vous acceptez les conditions suivantes dans leur totalité et sans modifications.

1. Lors du nettoyage, nous n'assurons aucune garantie pour :
 - le détachage et la désodorisation
 - les changements de couleur
 - la formation de plis/ondulations
 - le changement de structure
2. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages directs et les défauts cachés, ou pour les phénomènes rendus visibles par notre traitement:
 - franges peu solides
 - fibres cassantes/pourries (engendrées par des ports de fleurs, par de l'urine, etc)
 - anciennes restaurations ou réparations
 - pertes de couleurs ou couleurs écoulées
 - jaunissement des couleurs
3. Il se peut que les pigments soient endommagés par le soleil (rayonnement UV) et subissent de ce fait des altérations durant le traitement. C'est pourquoi nous ne pouvons assumer aucune garantie en cas de changement de couleurs.
4. Nous excluons toute responsabilité en cas de variations des dimensions.
5. Dans nos locaux, les tapis sont assurés à leur valeur vénale contre le vol avec effraction, les dégâts d'eau et d'incendie.
6. Nous nous engageons à effectuer des traitements appropriés et soigneux. Nous ne pouvons assumer une responsabilité dépassant le cadre de ce devoir de diligence.
7. Les réclamations doivent être communiquées au plus tard 10 jours après réception de la marchandise.